Cinquante cinquième année. - N° 150 A Mercredi 4 août 2021

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1133

44 – LOIRE-ATLANTIQUE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-NAZAIRE

Ventes et cessions

500 087 184 RCS Saint-Nazaire.
CEBE.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Capital : 2000 EUR.
Adresse : 34, allée des Etangs, 44117 Saint-André-des-Eaux.
Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale Société absorbante : INGENIERIE DES TECHNIQUES DE L'ACOUSTIQUE - ITAC Forme : SAS Adresse du siège : 5 rue Menou 44000 Nantes Capital : 40.000 € Numéro unique d'identification : 339 332 926 Lieu d'immatriculation : NANTES Société absorbée : CEBE Forme : SARL Adresse du siège : 34 allée des Etangs 44117 Saint-André-des-Eaux Capital : 2.000 € Numéro unique d'identification : 500 087 184 Lieu d'immatriculation : SAINT NAZAIRE Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif : 920.795,65 € Passif : 239.437,75 € Actif net: 681.357,90 € Rapport d'échange des droits sociaux : 500 actions de la société INGENIERIE DES TECHNIQUES DE L'ACOUSTIQUE - ITAC pour 200 parts sociales de la société CEBE. La société INGENIERIE DES TECHNIQUES DE L'ACOUSTIQUE - ITAC procéderait à une augmentation de capital de 40.000 € par création de 500 actions nouvelles de 80 € de valeur nominale chacune. Montant prévu de la prime de fusion : 641.357,90 €. La société CEBE détenant 500 actions de la société INGENIERIE DES TECHNIQUES DE L'ACOUSTIQUE - ITAC, ces dernières seraient annulées, ce qui entraînerait une réduction de capital de 40.000 € et aurait pour effet de le ramener à 40.000 €. L'écart de 760.000 € sera imputé sur la prime de fusion qui sera ainsi ramené à 0 € et le solde sur le compte Autres Réserves. Date du projet commun de fusion : 23/07/2021 Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : le 27/07/2021 au Greffe du Tribunal de commerce de NANTES au nom de la société INGENIERIE DES TECHNIQUES DE L'ACOUSTIQUE - ITAC et au Greffe du Tribunal de commerce de ST NAZAIRE au nom de la société CEBE..